

CHICHÉE

INFOS EN BREF N° 42

Février 2017

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le sommaire de ce premier numéro de l'année évoquera les points suivants :

1. La carte scolaire,
2. L'installation de la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs,
3. La réfection du toit de l'école,
4. La fin de la campagne d'élagage,
5. La prochaine réunion de la commission environnement extra-muros (chemins),
6. La fermeture du secrétariat et de l'agence postale,
7. Les attelages de l'Yonne,
8. La course cycliste Paris –Nice,
9. Assainissement – Rappel,
10. Salon de l'artisanat et du bien-être.

1 – le 13 janvier 2017 avec les collègues de Chablis, Courgis, Beines, Saint-Cyr-les-Colons, Bleigny-le-Carreau, nous avons été reçus par l'Inspection Académique de l'Yonne afin d'évoquer la carte scolaire de la rentrée 2017/2018. D'entrée de jeu, il nous a été annoncé la fermeture envisageable de 4 classes dans les communes précitées soit 2 à Chablis (dont 1 maternelle), la classe unique de Courgis et une quatrième qui aurait pu être la classe unique de Chichée. L'argumentation retenue consistant à indiquer qu'à la rentrée 2015/2016 le département avait "perdu" 417 élèves, plus de 200 à la rentrée 2016/2017 et 220 à la prochaine rentrée scolaire, et ce uniquement dans le primaire. Toutefois le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) suivant en cela l'avis du Comité Technique Départemental (CTD) a décidé la fermeture de 31 classes sur le département dont seulement (euphémisme) 1 à Chablis et la classe unique de Courgis. L'école de Chichée a donc été "épargnée" tout du moins pour la rentrée 2017/2018. Nous devons donc, déjà, tout mettre en œuvre pour préparer la rentrée 2018/2019 qui paraît quelque peu problématique. L'accroissement du nombre d'élèves étant un facteur déterminant pour y parvenir.

2 – Le 09 février à Cravant, la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs a procédé à l'installation du Conseil Communautaire intégrant notamment la fixation du nombre de Vice-Présidents. Le conseil a unanimement (moins 1 opposition) approuvé la proposition du Président d'un nommer 10, chacun d'eux (elles) assumant la présidence d'une commission thématique intercommunale dont notamment les finances, les maisons de santé et vie locale, les travaux et assainissement, la gestion des déchets, tourisme et communication etc. En outre, au niveau des ressources humaines, le tableau des effectifs comporte 67 agents dont 10 dans la filière administrative (Directeur Général et Directeur Général Adjoint des services, comptables, agents d'accueil...), 34 dans la filière technique (ingénieur, agents d'entretien, agents service travaux, agents techniques, chauffeur, rippers, etc.) 12 dans la filière animation (directrices ALSH,

animateurs, etc.) 2 dans la filière culturelle (chargé de direction école de musique, professeur de guitare) et 9 dans la filière médico-sociale (auxiliaires de puériculture, directrice de crèche, etc.) sachant que tous ces postes ne sont pas pourvus à temps complet (35 heures/semaine) et s'échelonnent entre 5 heures et 35 heures. Enfin concernant la maison de santé de Chablis, la nouvelle communauté de communes a confirmé l'attribution des marchés de travaux de construction retenus par l'ex CCPC soit 14 lots (de la maçonnerie, à la plomberie-chauffage-ventilation, en passant par les travaux de menuiseries, les espaces verts, les carrelages, l'électricité, etc.). Ainsi la "première pierre" devrait être rapidement posée, sachant que les travaux s'étaleront sur deux exercices.

3 – La réfection de la toiture de l'école sur le versant cour de l'école a démarré le lundi 20 février 2017 pour une durée maximale de deux semaines, sauf évidemment conditions climatiques particulièrement défavorables, afin que dès la rentrée des élèves le 06 mars les travaux soient achevés. Coût de l'opération 27 600 euros TTC, travaux effectués par la SARL Drombry Père et Fils, pour une surface de 121 m² de toiture.

4 – La campagne d'égavage s'est achevée le vendredi 10 février après une grosse semaine d'intervention. Les résultats escomptés ont été obtenus et la société d'égavage nous a confirmé que cette taille devrait être renouvelée d'ici 3 à 4 ans maximum. Coût total de l'opération 6 840 € TTC.

5 – La prochaine commission "Environnement extra-muros" (les chemins) se déroulera le mardi 07 mars 2017 à 18 heures 15 à la salle polyvalente. L'ordre du jour sera transmis aux viticulteurs concernés (site et hors site) par le responsable de la commission.

6 – du lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2017 inclus, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés, en raison des congés de la secrétaire. Les permanences du maire et des adjoints seront maintenues sachant qu'ils n'assureront pas les fonctions dévolues à la secrétaire (renseignements, délivrance de documents, recommandés, vente de timbres etc.).

7 – Le samedi 27 mai 2017 après-midi, les attelages de l'Yonne, fort d'environ 25 attelages, effectueront un arrêt dégustation sous le Pâtis et ce dans le cadre d'une balade gourmande. Il va de soi que la municipalité a donné son accord, mais la présence de viticulteurs est indispensable. En effet plus de cent personnes dont des étrangers (Allemands, Suisses...) et des participants d'autres régions que la nôtre souhaiteraient déguster la production des vigneron et permettre à ces derniers de promouvoir leurs produits aux fins de les vendre. Chaque viticulteur chichéen recevra un courrier sollicitant sa présence (ou non) afin que la commune puisse s'organiser en terme de logistique et de disponibilités d'emplacement.

8 – La presse s'est fait l'écho de l'accueil par la commune de Chablis d'une étape du 75^{ème} Paris-Nice. Le mardi 07 mars, l'étape débutera à Chablis et empruntera un itinéraire traversant partiellement notre commune au niveau de la départementale 91 (vallée de Vaucharme) vers 12 heures 00. Toutefois pour approcher les coureurs, le rassemblement de départ s'effectuera Place La Fayette à Chablis et les signatures des coureurs de 10 heures 45 à 11 heures 45.

9 – Il est rappelé qu'il est strictement prohibé de déposer dans les toilettes tout objet (lingettes, couches, etc.) qui obstruent les canalisations, génèrent leur engorgement et entraînent la détérioration du poste de refoulement.

10 – Sous l'égide du CCAS, le dimanche 05 mars 2017 se tiendra à la salle polyvalente du Pâtis le "salon de l'artisanat et du bien-être" et ce de 10 heures à 18 heures. Une quinzaine d'exposants sont annoncés et présenteront notamment des bijoux artisanaux, des parfums, des créations en bois, en laine, en papier, des sacs, du miel et du pain d'épices etc. En outre, une conseillère "Tupperware" et une conseillère "Charlotte" (sous-vêtements) seront également présentes. Buvette et gâteaux artisanaux seront proposés aux visiteurs. Venez nombreux.

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux.